

Question écrite sur la phase test de la rue scolaire mise en place à la Rue de l'Éducation

Depuis le mois de juin 2018, un comité de parents soucieux de la qualité de l'air et de la sécurité routière a mené des actions ludiques pour sensibiliser les parents et les élèves fréquentant l'école Sint-Lutgardis (Rue de l'Éducation).

Les parents et la direction de l'école ont eux-mêmes, dans ce cadre, pris l'initiative de nouer un dialogue avec la commune.

Par la suite, une demande de mise en place d'une rue scolaire a été acceptée. C'est ainsi qu'une phase test de trois mois a débuté en avril 2019 jusque fin septembre 2019.

Malgré un mail adressé anticipativement dès le 14 septembre 2019 par la direction de l'école et le comité des parents FilterCaféFiltré tant à l'administration communale qu'à 3 membres du collège (Monsieur le Bourgmestre et Mesdames les Echevines Dehing-Van Den Broeck et Cornelissen), aucune réponse n'a été donnée à ce mail qui demandait pourtant la mise en place définitive d'une rue scolaire Rue de l'Éducation vu les évaluations positives récoltées par les parents.

Sans autre évaluation préalable de la commune et sans aucune communication à ce sujet, les gardiens de la paix habituellement présents n'ont plus assuré la sécurité de la rue scolaire entre le 30 septembre 2019 et le 10 octobre 2019.

Pendant plusieurs jours, de nombreux usagers faibles (enfants et parents) se sont sentis en insécurité par le fait qu'un certain nombre d'automobilistes avaient entretemps repris possession de la rue chaque matin et après-midi et ce, sans aucune mesure d'accompagnement de ce retour à la situation antérieure.

La situation n'est revenue à la normale que le vendredi 11 octobre 2019 après une énième nouvelle interpellation des parents préoccupés par l'absence de réaction de la commune.

Si nous nous réjouissons de ce retour à la phase test (et donc des gardiens de la paix), nous regrettons cette absence de réponse au comité des parents et à la direction de l'école ainsi que l'absence de communication de la commune sur sa décision de mettre purement et simplement fin à la rue scolaire entre le 30 septembre et le 10 octobre 2019.

Dans ce cadre, nous souhaiterions interpellier le collège sur les questions suivantes :

Pour le passé :

- Comment cela se fait-il que la fin de la phase test n'ait pas été anticipée conformément aux recommandations de Bruxelles-Mobilité en la matière et que ce sont les parents et l'école qui ont dû prendre l'initiative à cet égard (cfr. Feuille de route disponible sur le site web de Bruxelles Mobilité¹) ?
- Comment expliquez-vous l'absence totale de réaction du Collège et des services communaux au mail susvisé du 14 septembre 2019 et la fin soudaine de la phase test à partir du 30 septembre 2019 ?
- Quelles sont les décisions qui ont mené à un retour pur et simple de la situation antérieure à partir du 30 septembre 2019 (notamment l'absence des gardiens de la paix à partir de cette date jusqu'au 10 octobre 2019) ? Sur quelles bases ces décisions ont-elles été prises ?

¹ https://mobilite-mobiliteit.brussels/sites/default/files/draaiboek_v2_fr_2018.12.pdf

Pour l'avenir :

- Comment allez-vous maintenant concrètement procéder à l'évaluation de la phase test de cette rue scolaire ?
- Que pense le Collège des autres suggestions faites par les parents et la direction de l'école, à savoir faire également de la rue une rue cyclable (en dehors des heures de la rue scolaire) et installer un plus grand parking à vélo (arceaux supplémentaires à installer) sachant qu'un seul arceau vélo se situe pour l'instant en face de l'école ?
- Que pensez-vous de la sécurisation de la traversée piétonne au carrefour entre la Rue de l'Education et la Rue Charles Moens, sachant que pas mal de traversées se font à ce niveau pour les parents et élèves venant du Square du Centenaire ?
- Quelles sont les autres mesures que le Collège envisage de prendre pour mieux garantir la qualité de l'air et la sécurité routière autour de cette école, surtout dans la perspective du futur doublement de capacité de l'école (suite au permis d'urbanisme délivré le 24 juillet dernier) et en tenant compte de la motion votée à l'unanimité par le conseil communal en sa séance du 21 septembre 2018²?

Pour le groupe Ecolo-Groen,

Le 18 octobre 2019,

Marie Fontaine

² Motion pour une meilleure qualité de l'air aux abords des écoles situées sur le territoire de la commune de Ganshoren (<https://publi.irisnet.be/web/category?vipKey=C02057b9e-e800-40ee-bb1a-dacfe1c74fe0>)